



© MRNF



Table de concertation régionale du
LAC SAINT-PIERRE

Louise Corriveau, TCR du lac Saint-Pierre

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA TCRLSP ET DES
ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014-2015**

12 TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES

- ▶ Une TCR est un groupe d'acteurs concernés par la GISL qui se réunit sur une base volontaire, dans le but d'élaborer collectivement des questions, des objectifs et des actions au moyen d'un dialogue entre eux.



- ▶ La gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) est basée sur la concertation des décideurs et des usagers du Saint-Laurent. Son objectif est de concilier les activités des différents acteurs afin de mieux planifier et harmoniser les actions de protection et l'utilisation des ressources de cet écosystème.

STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR L'AVENIR DU LSP

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec



1. La connaissance en soutien à l'action

Acquérir une vision globale et partagée de l'état de santé du lac Saint-Pierre et de ses potentiels (eau, biodiversité faunique et floristique, habitats et écosystèmes).

2. De la connaissance à l'action

Favoriser la restauration de l'écosystème du lac Saint-Pierre en mobilisant les intervenants régionaux.

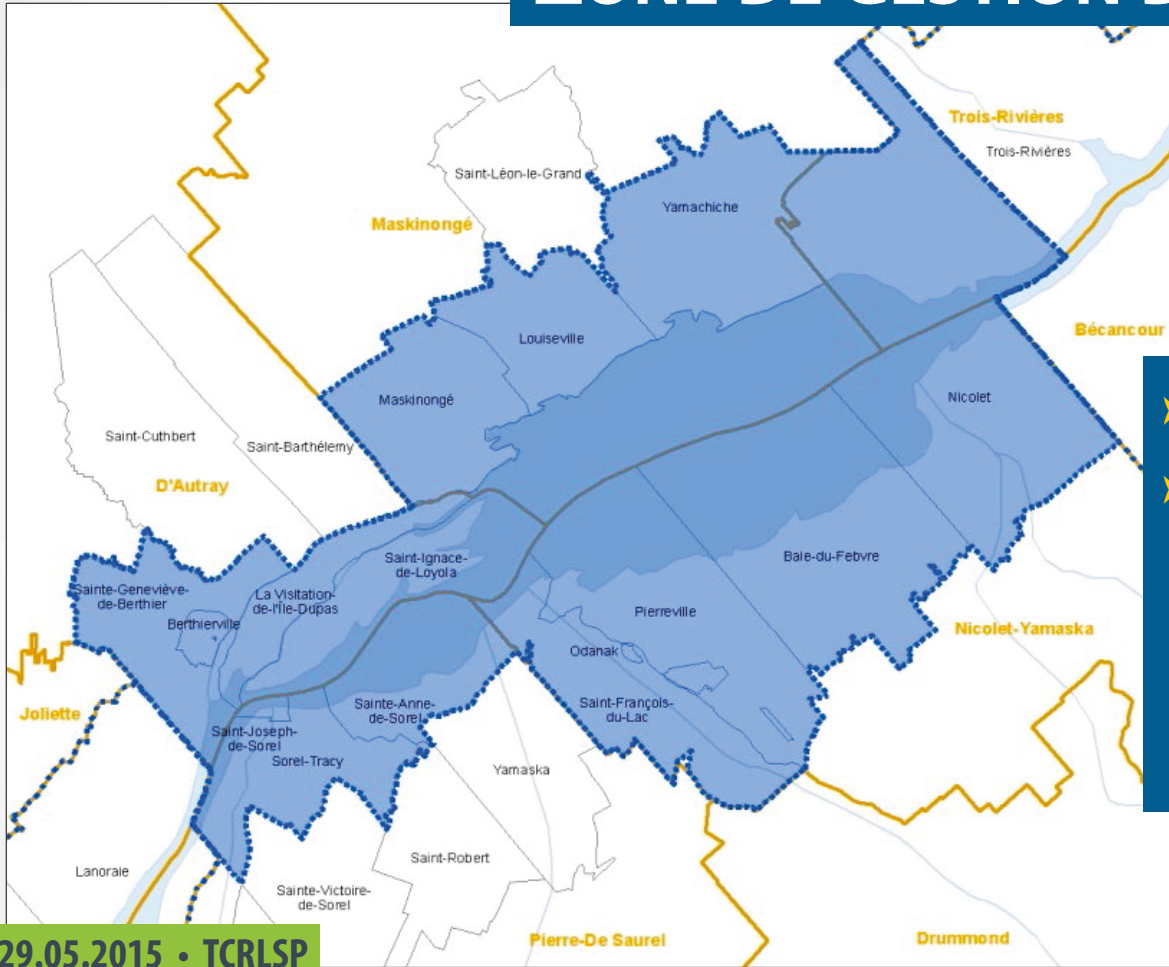
3. Favoriser un développement économique durable

Mettre en valeur l'écosystème du lac Saint-Pierre et ses potentiels économiques.

- Comité interministériel pour un plan d'action concerté de rétablissement des habitats aquatiques au lac Saint-Pierre : MDDELCC, MERN, MFFP, MAPAQ, MTQ et MAMOT.

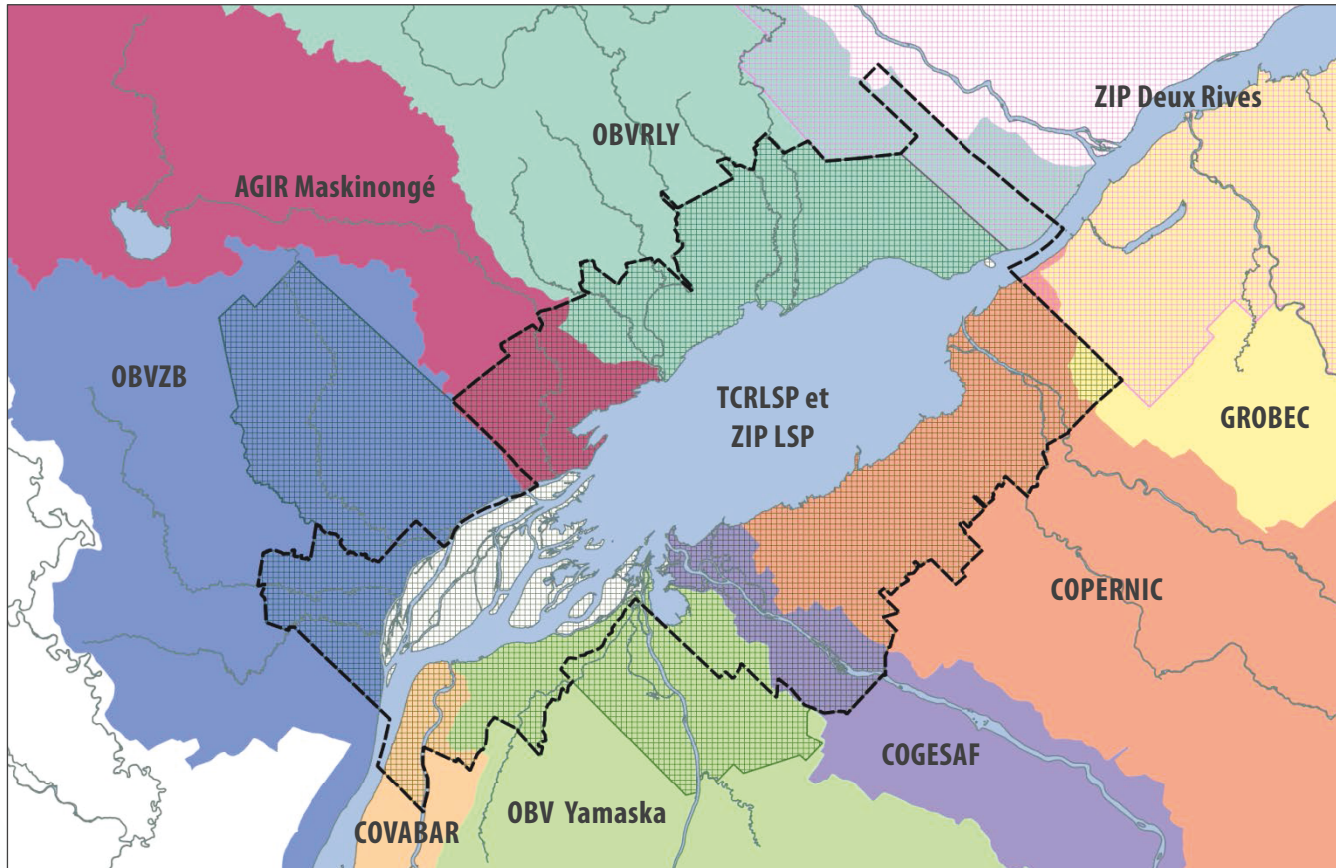
ZONE DE GESTION DU LAC SAINT-PIERRE

© MDELCC



- ▶ 4 régions administratives
- ▶ 15 villes et municipalités
 - MRC D'Autrain
 - MRC de Maskinongé
 - MRC de Nicolet-Yamaska
 - MRC de Pierre-De Saurel
 - Ville de Trois-Rivières

RECOUPAGE APPROXIMATIF DES TERRITOIRES DE GIRE



1. Favoriser la concertation des intervenants concernés par les enjeux liés au lac Saint-Pierre afin de dégager une vision commune et d'harmoniser leurs actions.
2. Informer, mobiliser et sensibiliser la population en faisant la promotion de la GISL.
3. Contribuer à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et au suivi d'un document directeur, le plan de gestion intégrée régional (PGIR), lequel sera représentatif des préoccupations et de la volonté d'action du milieu.

- La vision et les actions qui seront mises de l'avant par la TCR auront un impact au niveau des décisions prises par les gouvernements et les divers organismes qui participent à celles-ci.
- La force de la TCR repose sur l'engagement volontaire des différents intervenants et sur l'émergence d'un partenariat entre ces derniers.
- Chacun des participants évalue dans quelle mesure il entend contribuer au mandat de la Table et quels moyens concrets il est prêt à utiliser pour ce faire.

LES ORIENTATIONS DU PASL (2011-2026)



1. La conservation de la biodiversité

- Restaurer, valoriser et protéger les milieux d'intérêt écologique et patrimonial.
- Évaluer l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes.
- Prévenir l'introduction et contrôler la dispersion des espèces envahissantes.

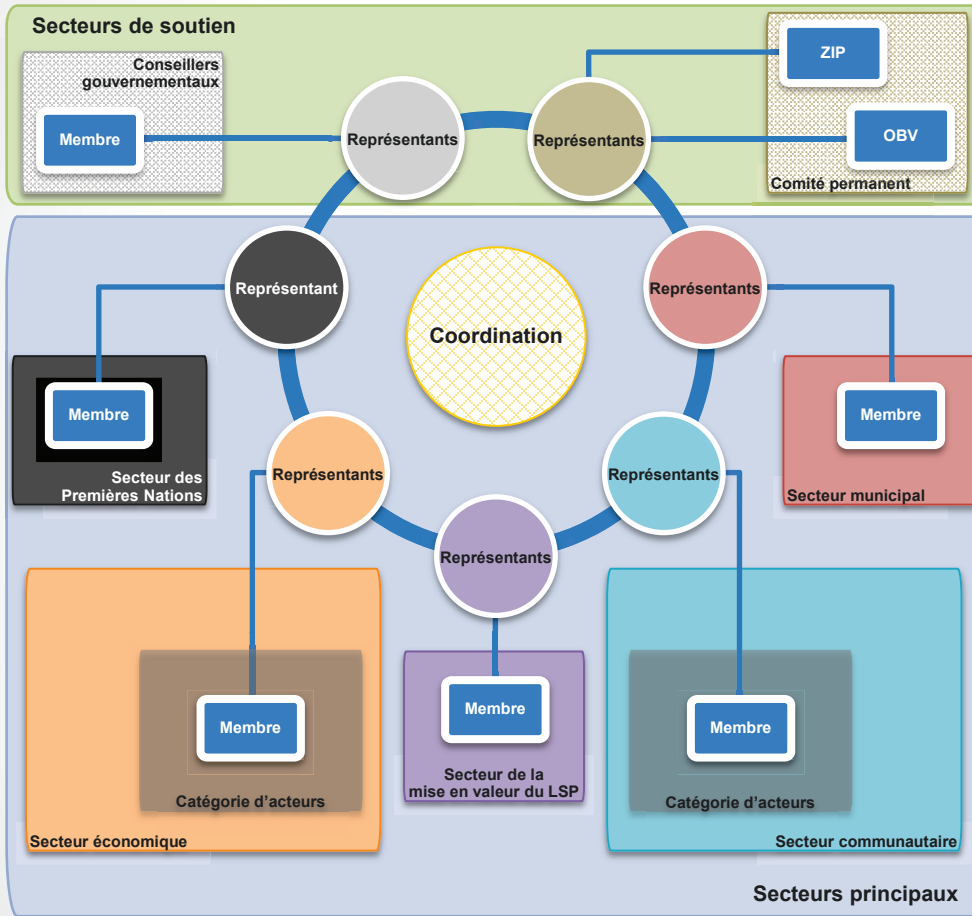
2. La pérennité des usages

- Accompagner les communautés touchées par l'érosion des berges.
- Favoriser la gestion durable des ressources halieutiques.
- Améliorer l'accès public au Saint-Laurent.
- Maintenir et promouvoir une navigation durable.
- Assurer les apports en eau nécessaires aux écosystèmes et aux usagers.

3. L'amélioration de la qualité de l'eau

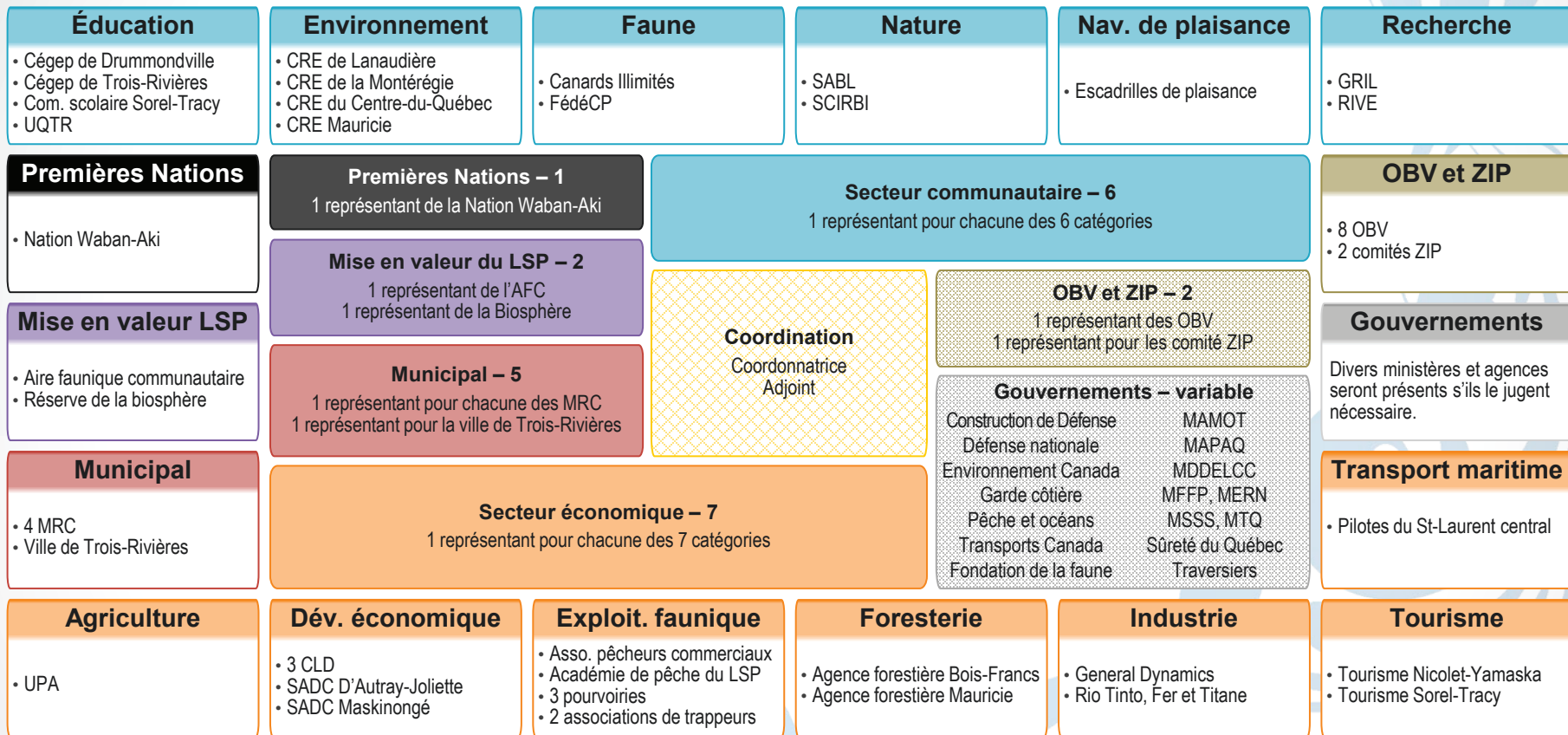
- Réduire les sources de pollution diffuse.
- Favoriser la décontamination de sites comportant des sédiments contaminés.
- Évaluer la présence et les effets des substances toxiques sur les écosystèmes.

STRUCTURE DE LA TCR



- 5 secteurs principaux (votants)
 - Communautaire
 - Économique
 - Mise en valeur du lac Saint-Pierre
 - Municipal
 - Premières Nations
- 2 secteurs de soutien (observateurs)
 - Conseillers gouvernementaux
 - Comité permanent des organismes de concertation du domaine de l'eau

COMPOSITION DES SIÈGES ET MEMBERSHIP



PORTRAIT DES REPRÉSENTANTS À LA TCRLSP

Secteur des Premières Nations

- Nation Waban-Aki Suzie O'Bomsawin

Mise en valeur du lac Saint-Pierre

- Aire faunique communautaire Gilles Jacques
- Réserve de la biosphère Christian Hart

Secteur municipal

- D'Autray Alain Deguise
- Maskinongé Roger Michaud
- Nicolet-Yamaska Pierre Yelle
- Pierre-De Saurel Michel Péloquin
- Trois-Rivières Dominic Thibeault

Secteur économique

- Agriculture Martin Caron Union des producteurs agricoles
- Développement économique Claire Tellier SADC de D'Autray-Joliette
- Exploitation faunique Claude Lemire Association des pêcheurs commerciaux
- Foresterie Guy Larochelle Agence forestière des Bois-Francis
- Industrie Andrée-Anne Drouin Rio Tinto, Fer et Titane
- Tourisme Jérôme Gagnon Tourisme Nicolet-Yamaska
- Transport maritime Pierre Vallée Corporation des pilotes du St-Laurent central

Secteur communautaire

- Éducation Denis Auger UQTR
- Environnement Marc Corriveau CRE de Lanaudière
- Faune Yvon Courchesne Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Nature Paul Messier SABL
- Navigation de plaisance Yves Lavallière Escadrilles canadiennes de plaisance
- Recherche Pierre Magnan GRIL

Équipe de coordination

- Coordonnatrice Louise Corriveau
- Coordonnateur adjoint Daniel Racicot

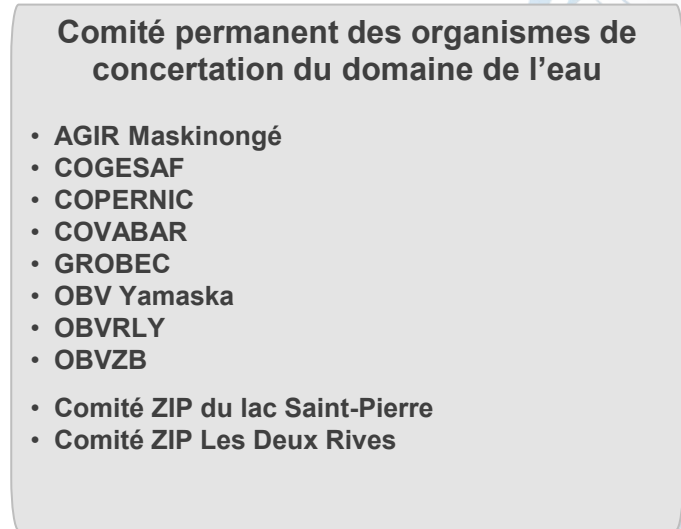
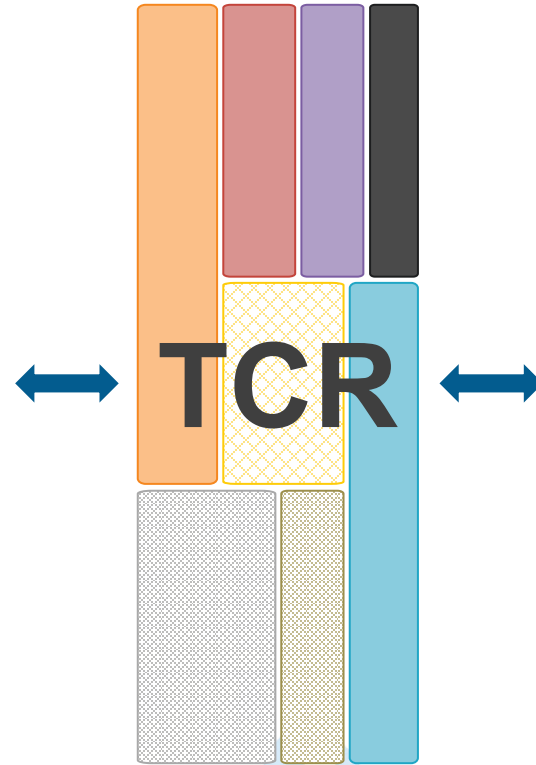
OBV et ZIP

- OBV Caroll McDuff
- Comités ZIP Pierre Latraverse

Conseillers gouvernementaux

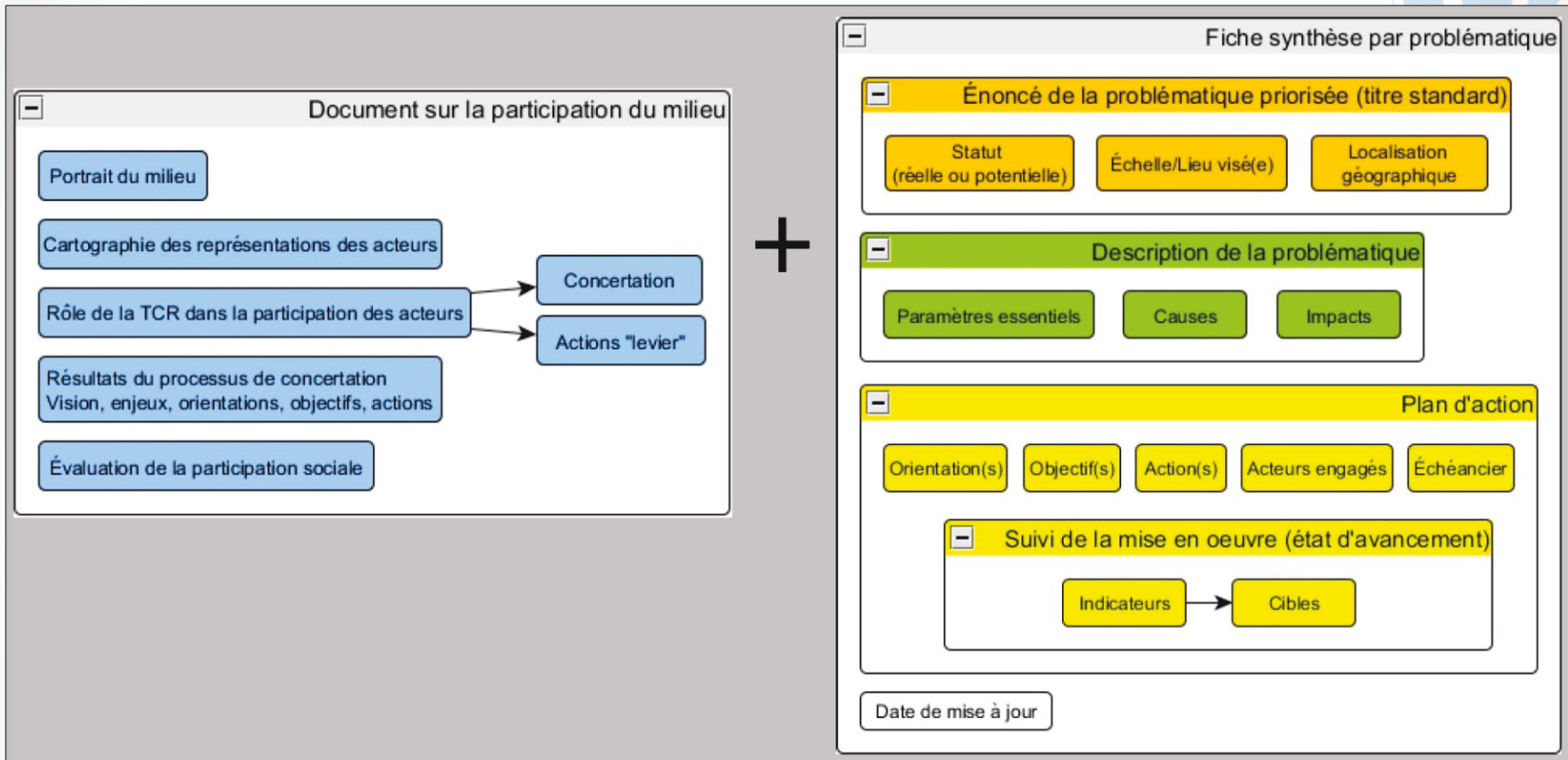
- Construction Défense Canada Josée Gagnon
- Défense nationale Paul-Léger Fréchette
- Environnement Canada Serge Villeneuve
- Garde côtière canadienne Si nécessaire
- Pêche et océans Canada Si nécessaire
- Transports Canada Jean-Philippe Boucher
- Fondation de la faune Sébastien Rioux
- MAMOT Si nécessaire
- MAPAQ Norman Houle
- MDDELCC Hubert Plamondon
- MFFP (« Faune ») Pierre Bilodeau
- MFFP (« Forêts ») Daniel Soulières
- MSSS À déterminer
- MTQ Marc-André Larose
- Société des traversiers Anne-Marie Gagnon
- Sûreté du Québec Guy Châteauneuf

COMITÉ PERMANENT ET COMITÉS DE TRAVAIL

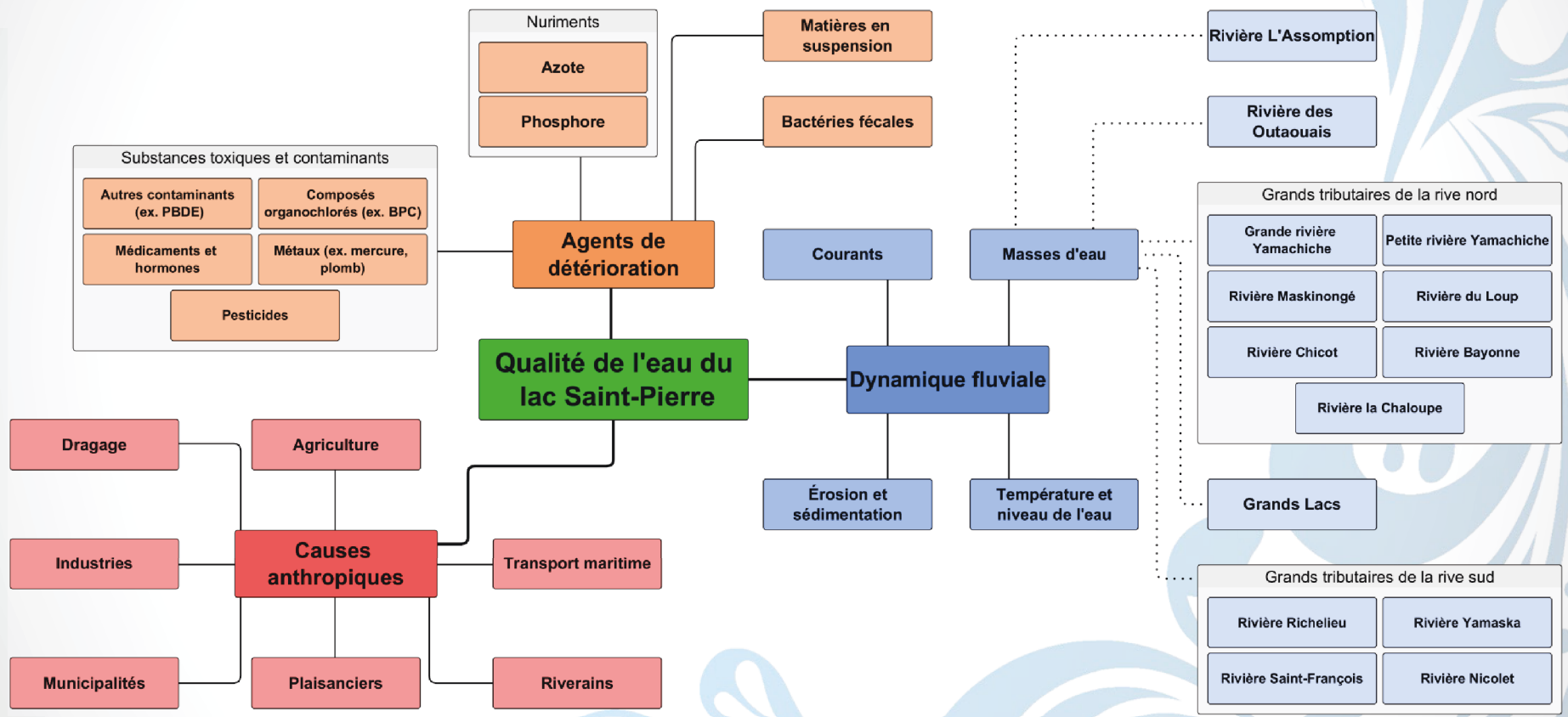


PLAN DE GESTION INTÉGRÉE RÉGIONAL (PGIR)

- Contient l'information nécessaire à la compréhension des problématiques liées aux ressources en eau au lac Saint-Pierre (portrait et diagnostic).
- Propose des interventions à réaliser, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de nos ressources en eau (plan d'action).
- Représente le fruit des concertations entre les représentants, du travail de recherche effectué par l'équipe de coordination et des travaux des divers comités mis en place.
- Élaboré en suivant les normes recommandées par le MDDELCC et soumis à l'approbation de la Table.
- Créé des liens entre la GISL et les autres documents visant le développement durable du lac Saint-Pierre (rapports gouvernementaux, schémas d'aménagement, plans directeurs de l'eau, plans d'action et de réhabilitation écologique, etc.).



DES ENJEUX COMPLEXES...



5 PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES REPRÉSENTANTS

1. La conservation des habitats et de la biodiversité rattachés aux milieux humides.
2. L'amélioration de la qualité de l'eau, notamment en ce qui a trait aux apports agricoles et municipaux.
3. La gestion du territoire dans le littoral, ainsi que la gestion des pratiques agricoles dans cette zone.
4. La gestion des niveaux d'eau.
5. Le transport maritime et la navigation de plaisance.

- Restaurer l'habitat du poisson dans la zone littorale.
- Accentuer le contrôle de la population de cormorans à aigrettes afin de contribuer au rétablissement de la population de perchaudes.
- Optimiser les aménagements fauniques existants de la plaine inondable.
- Réaliser de nouveaux aménagements qui visent à accroître l'habitat du poisson.
- Protéger les habitats riverains, notamment les milieux humides et les îles de l'archipel, contre les pressions qui les menacent.

RÉALISATIONS ET ÉCHÉANCIER

Objectifs	Étapes ou indicateurs	Dates
Caractériser les acteurs de l'eau	• Travaux du comité provisoire	10-2013
	• Remise du portrait des acteurs de la zone au MDDELCC	12-2013
Mettre en place la TCR et ses outils	• Assemblée de fondation	02-2014
	• Premières réunions de la table principale et du comité permanent	04-2014
	• Mise en ligne d'un site web préliminaire et d'un répertoire documentaire	04-2014
	• Création d'une infolettre et d'un système de dépôt de documents	06-2014
	• Participation au réseau des TCR	En cours
	• Remise des <i>Règles de fonctionnement de la Table</i> au MDDELCC	06-2014
Amorcer l'analyse et définir des priorités de concertation	• Collecte des données disponibles relatives à la zone	En cours
	• Réalisation d'une bibliographie et d'un plan détaillé pour le PGIR	07/2014
	• Sondage des organismes membres au moyen d'un questionnaire	07/2014
	• Description des caractéristiques de la zone (portrait général)	En cours
	• Analyse exposant les causes et les effets des problèmes (diagnostic)	En cours

RÉALISATIONS ET ÉCHÉANCIER (SUITE)

Objectifs	Étapes ou indicateurs	Dates
Amorcer l'analyse et définir des priorités de concertation	• Définition de priorités par la table principale	09/2014
	• Réunions du comité de travail temporaire sur la priorité #1 (« Conservation »)	12/2014
	• Travail de la table sur la priorité #1 (propositions du comité « conservation »)	04/2015
	• Remise d'un état d'avancement de l'analyse de zone au MDDELCC	06/2015
Terminer l'analyse de la zone	• Création d'un <i>Répertoire des aménagements fauniques</i>	En cours
	• Rédaction de l'analyse de la zone (portrait et diagnostic général)	En cours
	• Dépôt d'une première fiche spécifique au MDDELCC	Fin 2016
	• Remise de l'analyse de la zone au MDDELCC	06/2016
Faire la planification stratégique	• Définition des enjeux et des orientations à moyen terme	Entamé
	• Spécification des objectifs et des indicateurs de réussite pour les fiches	-
	• Rédaction d'un document sur la participation du milieu	Entamé
	• Remise de la planification stratégique au MDDELCC	06/2017
Créer un plan d'action sur 5 ans	• Élaboration et description d'actions pour réaliser les objectifs de chaque fiche	-
	• Remise du PGIR complet au MDDELCC	06/2018

TABLES RONDES SUR LA GESTION DU LITTORAL

Une cohabitation problématique

- Comment décririez-vous les problèmes de cohabitation présents dans le littoral? Quelles sont les différences entre les positions des acteurs?
- Comment percevez-vous cette problématique et quelles sont les conséquences de celle-ci chez vous ou dans votre secteur d'activité?

La valeur de la zone littorale

- Pour vous, quelle importance revêt le littoral du lac Saint-Pierre? Il pourrait, par exemple, s'agir d'une combinaison d'aspects économiques, sociaux, environnementaux, culturels, etc.
- Quelle est votre vision d'avenir pour le littoral et quelles sont vos attentes en ce qui concerne la gestion de ce dernier? De quelle manière suggérez-vous d'assurer le développement durable de cette zone? Comment peut-on envisager un accord des positions des acteurs ou un compromis?

Passer à l'action

- Quelles orientations générales pourraient être prises pour améliorer la cohabitation des usages dans le littoral? Quels sont les outils nécessaires et quelles sont les pistes de solution à retenir?
- D'où proviendra la direction (ou la force motrice) nécessaire à l'accord des acteurs? Des gouvernements? De la stratégie d'intervention pour l'avenir du LSP? De la mobilisation des citoyens riverains? De l'opinion publique? De la TCRLSP?